



## **Sommaire et contexte général**

*Présenté aux comités sénatoriaux à propos du projet de loi C-48 et du projet de loi C-69*

**MAC VAN WIELINGEN**

**FONDATEUR ET ASSOCIÉ D'ARC FINANCIAL CORPO**



## MON PARCOURS

J'ai consacré ma carrière à la gestion de placements, tout particulièrement au secteur de l'énergie au Canada et aux occasions d'investissement mondiales dans de multiples catégories d'actifs, ainsi qu'à l'étude et à la pratique du leadership et de la gouvernance des entreprises.

### Expérience pertinente

- Fondateur et associé d'ARC Financial Corp., la plus importante société de gestion de placements privés axés sur l'énergie au Canada
- Ancien président et directeur d'Alberta Investment Management Corporation (AIMCo), l'une des plus importantes sociétés de gestion de placements du Canada, qui gère actuellement plus de 100 milliards de dollars
- Fondateur et ancien président du conseil d'ARC Resources Ltd., une société de premier plan spécialisée dans la mise en valeur et la production de pétrole et de gaz au Canada
- Cofondateur et président de Viewpoint Investment Partners Corp., une société privée spécialisée dans la gestion de patrimoine à actifs multiples à l'échelle internationale
- Cofondateur et président du Canadian Centre for Advanced Leadership, Haskayne School of Business, Université de Calgary

## PREMIÈRE PARTIE : SOMMAIRE

Le secteur de l'énergie du Canada est d'envergure mondiale – qu'il s'agisse de ses ressources de base et de ses capacités techniques et de gestion – et c'est le sous-secteur le plus important de l'économie canadienne, mais il est progressivement entravé, sinon démantelé, par des processus politiques, juridiques et réglementaires « fabriqués au Canada ». On ne peut nier que le secteur a perdu sa position concurrentielle. La confiance et l'intérêt des investisseurs dans les marchés publics et privés, et dans le secteur des affaires se sont effondrés. Rien de fondamental ne justifie le tort que nous nous sommes infligés à nous-mêmes. Dans les explications les plus courantes, on invoque les préoccupations et les critiques au sujet des normes liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de notre secteur de l'énergie.

Ceci va à l'encontre d'une vérité essentielle : nos normes et notre rendement en matière d'ESG sont les meilleurs au monde.

Oui... nos sables bitumineux ont suscité la controverse. La critique principale a porté sur les émissions relativement élevées de gaz à effet de serre (GES), mais elles ne représentent qu'un pourcentage infime de 0,15 % des émissions mondiales<sup>1,2</sup>. En éliminant progressivement ces approvisionnements et en les remplaçant par des approvisionnements d'autres pays, on estime que la réduction des émissions mondiales de GES serait aussi négligeable que 0,03 % (3/100 de 1 %) <sup>3</sup>. Plus précisément, l'augmentation estimée sur un an des émissions de GES de la Chine et de l'Inde en 2018 (par rapport à 2017) équivaut à additionner près de dix fois celles produites par les sables bitumineux au Canada par an<sup>4</sup>. *On a mis en péril l'unité du pays pour obtenir une réduction vraiment infime des émissions de GES.*

Les émissions de GES attribuables aux sables bitumineux ne jouent aucun rôle dans les émissions mondiales de GES et le changement climatique. En outre, les niveaux des émissions des nouveaux projets de mise en valeur des sables bitumineux

---

<sup>1</sup> Environnement et Changement climatique Canada 2018; World Resources Institute

<sup>2</sup> Ressources naturelles Canada, « Émissions de GES : Un défi partagé »

<sup>3</sup> Données : IHS Markit, « The greenhouse gas intensity of oil sands production »; Analyse : ARC Financial Research; Viewpoint Research Partners

<sup>4</sup> Global Carbon Project, *Carbon budget and trends 2018*



correspondent à la moyenne des émissions produites par le pétrole brut raffiné aux États-Unis. Cela devrait changer la donne de la politique énergétique au Canada.

Nous avons également des réseaux pipelinier et de transport maritime de calibre mondial qui satisfont aux normes de sécurité les plus élevées au monde.

Le secteur canadien du pétrole et du gaz est un modèle de prospérité partagée pour tous les Canadiens. La contribution nette cumulative de l'Alberta au gouvernement fédéral entre 1961 et 2017 dépasse les 600 milliards de dollars<sup>5</sup>. Dans la confédération, l'Alberta a toujours été une province « donneuse », jamais une province « preneuse »<sup>6</sup>.

L'activité en amont du secteur du pétrole et du gaz a créé plus de 528 000 emplois directs et indirects<sup>7</sup>. Le secteur est également celui qui emploie le plus d'Autochtones au Canada<sup>8,9</sup>, ce qui harmonise valablement l'intérêt et la possibilité de conclure des ententes de partenariat.

Notre secteur de l'énergie de calibre international, avec ses normes et son rendement de calibre international en matière d'ESG, en tant que contributeur financier majeur de l'ensemble du Canada et qu'employeur majeur, est mis à terre et démantelé à cause de conceptions qui ont été indûment influencées par les bailleurs de fonds américains d'organisations militantes au Canada.

Le tort causé est le produit de nos propres actions « fabriquées au Canada », mais ces actions se basent sur un ensemble d'impressions largement « fabriquées aux États-Unis ». Ces impressions, que partage à présent une grande partie du public, se fondent sur le symbolique au lieu de se fonder sur l'empirique, et plus souvent qu'autrement, sur des exagérations et non sur un sens équilibré des proportions et du contexte. Le projet de loi C-48 et le projet de loi C-69, tels qu'ils sont libellés actuellement, sont d'autres exemples du dommage « fabriqué au Canada » et les idées sous-jacentes expriment une vision rigide qui n'est pas dans notre intérêt national.

***Le projet de loi C-48 est un coup porté volontairement à notre propre compétitivité stratégique; c'est une tentative décisive de bloquer l'accès à de nouveaux marchés. Le projet de loi est trompeur dans l'intention qu'il exprime parce qu'il ne s'agit pas d'un moratoire relatif aux pétroliers, mais d'un moratoire sur les nouveaux ports pétroliers. Il n'est pas compatible avec l'empirisme et les faits. Il est discriminatoire envers l'Alberta et la Saskatchewan, et envers certaines Premières nations qui sont favorables au développement. Pour les investisseurs, le seul fait d'envisager ce projet de loi confirme les sentiments négatifs actuels. Sur le plan politique au Canada, ce projet de loi alimentera la discorde et une contre-réaction politique dysfonctionnelle.***

## **1. Un projet de loi contraire aux besoins et aux intérêts stratégiques du Canada**

Le projet de loi C-48 va totalement à l'encontre du besoin stratégique pour le Canada d'avoir accès à plusieurs marchés pour réduire le risque commercial, et du besoin de notre secteur de l'énergie d'atteindre son objectif d'être un fournisseur de choix d'envergure mondiale. C'est un autre obstacle que nous plaçons devant notre propre industrie assiégée pour la contraindre à soutenir la concurrence sur un seul marché et à vendre à un seul client – les États-Unis – alors que la croissance de la demande se trouve ailleurs dans le monde.

---

<sup>5</sup> Mintz, « Two different conflicts in federal systems... »

<sup>6</sup> Morton, *Presentation to the Economic Education Association of Alberta*, 8 et 9 février 2019

<sup>7</sup> ACPP, *The economic contribution of Canadian oil and natural gas*

<sup>8</sup> À l'exclusion des années 2016 et de 2017 au cours desquelles la Colombie-Britannique a employé en moyenne 1 850 de travailleurs de plus.

<sup>9</sup> Statistique Canada

Non seulement nous avons perdu notre attrait concurrentiel pour les investisseurs des États-Unis et pour d'autres investisseurs internationaux, mais nous perdons des entreprises, de l'équipement et du personnel au profit des États-Unis, et nous avons également du mal à garder nos propres marchés face à nos concurrents des États-Unis. Les exportations de pétrole brut et de produits pétroliers des États-Unis vers le Canada ont été multipliées par 12 entre 1993 et 2017, pour atteindre 871 000 barils/jour<sup>10</sup>.

Alors que le Canada peine et stagne, la croissance de la production aux États-Unis devrait atteindre 4 Mb/j d'ici 2024<sup>11</sup>, ce qui correspond approximativement à la production totale de pétrole brut et de liquides du Canada en décembre 2018<sup>12</sup>. Les restrictions, les limites et les contraintes que nous nous imposons et notre incapacité à approuver développement d'infrastructures importantes et à exécuter des projets sont une aubaine pour les États-Unis, qui non seulement s'emparent de nos marchés nationaux et internationaux, mais achètent nos produits énergétiques à rabais.

## **2. Un message d'extrémisme et d'absence de confiance**

Le projet de loi C-48 envoie un message d'extrémisme, à savoir qu'il faut à tout prix empêcher le pétrole brut canadien de sortir des ports en eau profonde du nord de la Colombie-Britannique. Cette représentation est hostile, ce qui confirmera inévitablement aux investisseurs étrangers que le Canada n'est pas propice aux affaires. Le projet de loi envoie également le message au pays que le gouvernement n'a pas confiance dans les capacités opérationnelles de notre secteur de l'énergie ni dans son propre Plan national de protection des océans, un plan de 1,5 milliard de dollars (annoncé en novembre 2016). Le projet de loi exprime également une absence de confiance dans l'intégrité de nos systèmes actuels de sécurité maritime de calibre international, au mépris de notre bilan reconnu en matière de sécurité du transport maritime.

## **3. Aucune prise en compte d'autres réalités**

Le projet de loi C-48 ne tient absolument pas compte des réalités du trafic actuel de pétroliers sur la côte Est. Approximativement 85 % des 20 000 mouvements de pétroliers au Canada se font le long de la côte Est<sup>13</sup>, et aucun moratoire sur les pétroliers n'existe ou n'est envisagé.

Le projet de loi C-48 ne tient absolument pas compte des réalités du trafic actuel de pétroliers sur la côte Ouest, un point essentiel à comprendre. Environ 1 400 pétroliers circulent chaque année entre l'Alaska et un complexe de raffinage dans Washington<sup>14</sup>. Le projet de loi C-48 ne limitera absolument pas ce trafic. Son seul effet pratique est qu'il interdit aux bâtiments transportant du pétrole brut canadien de s'arrêter ou de décharger aux ports ou aux installations situés le long de la côte nord, ou d'en partir. La description du projet de loi C-48 est trompeuse. Ce n'est pas un moratoire sur les pétroliers, c'est un moratoire sur les ports pétroliers. C'est pourquoi, pour bon nombre de gens, le projet de loi C-48 ressemble à un blocus contre l'Alberta.

Le projet de loi C-48 semble inadapté et éloigné de la science et de l'expérience puisqu'il n'y a pas eu de déversements importants provenant de pétroliers au large des côtes du Canada (à l'exception du pétrolier M/T Arrow sur la côte Est en 1970, il y a presque 50ans)<sup>15</sup>. Paradoxalement, malgré la controverse entourant Trans Mountain, la société assure le chargement de navires depuis 1956, mais elle n'a pas été à l'origine d'un seul déversement de pétroliers<sup>16</sup>.

---

<sup>10</sup> U.S. Energy Information Administration, *Petroleum & other liquids...*

<sup>11</sup> Agence internationale de l'énergie (AIE), *Oil 2019 Executive Summary*

<sup>12</sup> Statistique Canada

<sup>13</sup> ClearSeas, *Oil tankers 101*

<sup>14</sup> Independent Contractors and Businesses Association, « Re: Bill C-48, oil tanker moratorium... »

<sup>15</sup> Transports Canada, *Renseignez-vous sur la sécurité des navires-citernes au Canada*

<sup>16</sup> Trans Mountain Corporation, *Trans Mountain statistics*

Le projet de loi C-48 contredit nettement la multitude de preuves qui montrent que nos systèmes maritimes et nos normes de sécurité deviennent encore plus fiables grâce à une réglementation évoluée, à une conception avancée des navires (double coque) et à des systèmes de navigation perfectionnés de haute technologie, le tout combiné à un système d'intervention de classe mondiale en cas de déversement.

#### **4. La stratégie énergétique du Canada et « l'argument moral »**

La demande mondiale d'hydrocarbures devrait augmenter d'environ un tiers d'ici à 2040<sup>17</sup>, et les hydrocarbures représenteront une part fondamentale du bouquet énergétique pour de nombreuses décennies encore. Nous sommes devant un choix stratégique : a) réduire volontairement notre participation à ce marché et renoncer aux avantages économiques qu'il procure à l'ensemble de la population canadienne, ou b) participer à un marché en croissance avec nos produits énergétiques ESG de haute qualité, en favorisant et en induisant des changements positifs sur les marchés mondiaux.

Du point de vue de l'environnement mondial, nos barils canadiens remplaceraient les barils des pays qui ont des normes environnementales minimales, qui n'ont pas de normes ou d'engagements particuliers sur le climat, qui n'exercent qu'une surveillance réglementaire minimale ou pratiquement aucune et qui, selon des enquêtes indépendantes, ont des normes sociales et de gouvernance relativement faibles sur leur propre territoire et, dans certains cas, des normes épouvantablement faibles opposées aux normes et aux lois canadiennes. En quoi cela aide-t-il le monde d'exclure les barils de pétrole canadiens qui sont fiables et très efficaces du point de vue des normes ESG pour faciliter la circulation de produits provenant d'autres pays?

S'il y a un impératif moral à cet égard, un argument en faveur du « bien universel », ce serait de continuer à rechercher l'amélioration des normes environnementales de nos propres produits, à réduire nos propres impacts négatifs directs et à faire entrer progressivement nos produits, normes, technologies, pratiques et valeurs partout dans le monde. Dans certaines régions du monde, la pauvreté demeure extrême, les gens s'efforcent de rehausser le niveau de vie et de créer des normes d'éducation et de santé plus élevées, mais pour y arriver, ces régions ont besoin d'énergie. Le Canada peut devenir le fournisseur de choix – être un chef de file en matière de normes ESG, et d'avoir l'initiative comme fournisseur responsable et éthique de produits énergétiques – afin de servir les gens qui ont besoin de plus d'énergie dans le monde entier.

#### **5. D'autres impacts négatifs provoqués volontairement et une politique totalement inutile**

Le projet de loi C-48 vient confirmer les sentiments négatifs qu'éprouvent déjà les investisseurs financiers et les sociétés d'investissement envers le Canada, et il ne fera qu'exacerber les tensions politiques au Canada. Le paradoxe, c'est que le projet de loi C-48 n'est pas nécessaire. Il vise à mettre fin à la possibilité d'aménager des ports en eau profonde pour les produits bruts provenant principalement de l'Alberta. Or, nos organismes de réglementation, notre système judiciaire et nos processus politiques contrôlent déjà l'aménagement de nouveaux projets.

***Le projet de loi C-69 est fondamentalement défectueux dans la mesure où il compromet les processus de gouvernance indépendants implicites dans le droit administratif. Comme l'approbation finale relève exclusivement du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, cela politise le processus d'approbation, cela accroît le risque à l'investissement et cela réduit le recours aux avis et au savoir-faire des experts indépendants. En outre, le fait de supprimer le critère de sélection utilisé pour déterminer qui peut témoigner accroît l'incertitude quant aux délais. Cela donne l'impression qu'il n'existe aucune limite à la participation du public, ce qui est inopportun. L'absence de liste de projets est de mauvais augure, et le découragement très marqué des promoteurs de projets est un sérieux signal d'alarme.***

---

<sup>17</sup> AIE, *World Energy Outlook 2017*

## **1. Prise de décision politique contre prise de décision par un organe distinct et indépendant**

Dans sa formulation actuelle, le projet de loi C-69 donne un vaste pouvoir discrétionnaire au ministre de l'Environnement et du Changement climatique de désigner un projet en vue de son évaluation. Le ministre a également toute latitude pour refuser de procéder à une évaluation. Il peut également prolonger les délais et trancher sur la question de savoir si un projet est ou non dans l'intérêt public. La décision finale dépend de la réception d'un rapport et non de la recommandation d'un organe distinct et indépendant. Il y a trop de pouvoir concentré sur une seule personne (ou un seul bureau), ce qui ouvre la voie à une influence indue et crée un risque grave de partialité dans la prise de décision au profit d'intérêts politiques.

L'essence d'une bonne gouvernance est de réduire au minimum le penchant qu'ont les initiés pour leurs propres intérêts. Dans le monde des affaires, cette partialité intéressée se rapporte souvent, en fin de compte, à un comportement égoïste axé sur la recherche du profit, ce qui peut avoir pour effet de compromettre les intérêts d'autres parties prenantes. Dans le monde politique, la partialité intéressée des initiés se rapporte souvent à un comportement égoïste de nature électoraliste. De même, les intérêts d'autres parties prenantes, par exemple les intérêts de régions susceptibles d'être sous-représentées dans le processus décisionnel gouvernemental, peuvent être compromis. Des projets peuvent être privilégiés dans les régions du pays où l'appui politique au gouvernement en place est le plus fort. C'est une pente dangereuse, et beaucoup de gens en Alberta et en Saskatchewan pensent que nous y sommes déjà bien engagés. En tant qu'ancien directeur et président du conseil d'administration d'AIMCo, j'ai eu l'expérience de cinq premiers ministres différents. Qui occupait le pouvoir ou que le gouvernement soit conservateur ou néo-démocrate, cela ne changeait rien. Il était souvent trop difficile de résister à la tentation d'intervenir dans des processus décisionnels ou de gouvernance indépendants. Alors que, bien entendu, le but de tout processus indépendant et du droit administratif est de soustraire la prise de décision aux processus politiques et d'éviter toute influence et tout parti pris indus.

Dans le projet de loi C-69 proposé, une seule personne, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, serait le principal décideur. Du fait même, un degré élevé d'effort et d'action d'autres personnes convergerait vers lui, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, dans le but d'influer sur l'issue du processus décisionnel. C'est un risque pour toutes les parties prenantes. Pour dire les choses simplement : c'est de la « mauvaise gouvernance ». Il en résulte un risque élevé que le processus et les résultats soient injustes. C'est contraire à l'esprit canadien.

Ce n'est un problème hypothétique. Comme d'autres l'ont montré<sup>18</sup>, la controverse actuelle sur SNC Lavalin est un cas d'école évident. Il s'agit ici de la tentative, quelle qu'en soit la nature et l'importance, de représentants élus de contourner des processus administratifs et juridiques indépendants établis. Qui voudrait soutenir qu'il ne s'agit pas d'un risque réel?

La politisation de la prise de décision sur les projets crée le risque que des projets soient approuvés à des fins politiques. Les élus peuvent être tentés de faire cadeau d'un projet dans un endroit où ils ont un intérêt politique et de ne pas appuyer un autre là où leur intérêt politique est très faible ou nul. Il est vital de mettre en place un processus structurel afin de gérer et d'éviter le risque de partialité politique.

## **2. Le risque de parti pris est amplifié par la concentration du pouvoir**

En plus du risque de partialité politique, il y a un risque que la vision soit déséquilibrée lorsqu'on insiste de manière inappropriée sur un seul résultat escompté et que l'on ne procède à un examen complet et équitablement des autres résultats escomptés. Ce risque serait amplifié si le pouvoir repose sur une seule personne, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique. L'exemple évident dans l'avant-projet de loi actuel est l'absence de prise en compte explicite des « avantages économiques » dans le cadre de son évaluation; il semble qu'une attention particulière soit accordée aux effets négatifs possibles sur l'environnement. Il ne s'agit pas seulement d'une question de terminologie et de libellé. Cette façon d'ignorer l'importance du développement économique est en fait démontré de façon flagrante dans le projet de loi C-48.

---

<sup>18</sup> Mar, « Why Ministerial discretion does not belong in Bill C-69 »

Que ce soit en raison du risque de partialité politique ou de l'incapacité à tenir compte des avantages économiques, il existe un argument convaincant voulant que trois ministres devraient participer à la décision ultime sur les grands projets : les ministres d'Environnement et Changement climatique, des Finances et de Ressources naturelles.

### **3. Moindre recours à la contribution des experts à la prise de décision**

Avec une plus grande politisation de la prise de décision et un risque accru de partialité, le recours aux conseils de spécialistes indépendants et aux experts en la matière est moindre. Tout cela représente un virage en direction d'un pouvoir décisionnel politisé et un abandon des processus et d'une la prise de décision indépendants, apolitiques et axés sur les compétences. L'Office national de l'énergie est reconnu dans le monde entier pour son approche équilibrée et méthodique de la réglementation des projets énergétiques. Il n'était pas nécessaire de remplacer ce modèle. Au contraire, il avait besoin d'être mieux soutenu pour réagir à sa transformation en un cadre où s'exprimaient les griefs, même si ce n'est pas ce qu'il était censé faire.

### **4. Aucune limite à la participation du public et allongement des délais**

Une participation du public qui n'est pas limitée ni définie accroît le risque d'avoir un processus plus influencé par la politique, dans lequel des opposants ont toute la liberté de dominer et de noyer des délibérations fondées sur l'expertise. Même si un projet ne les touche pas directement, des opposants peuvent simplement vouloir prolonger les délais et les audiences pour dissuader les promoteurs des projets. Il est largement démontré que la participation du public semble se baser, à un degré inquiétant, sur une opposition tactique plutôt que sur un raisonnement équilibré, sur des preuves et sur des faits. Il est particulièrement troublant de constater que certains intervenants tactiques ont été financés par des groupes étrangers motivés par des considérations politiques, dont le but peut être tout autre que l'intérêt national du Canada. Là encore, tout cela contribue à un risque accru pour les promoteurs de projets, ce qui suscite des insatisfactions et diminue l'intérêt d'investir dans de nouveaux projets.

### **5. Une possibilité largement ouverte de « liste de projets » crée une absence de limite à l'ingérence politique**

L'absence de critères clairs sur lesquels baser une liste de projets n'augure rien de bon. Cette incertitude représente un risque inacceptable pour les organisations qui entreprennent régulièrement des projets, là où des pratiques claires d'atténuation ont été mises en place. De façon plus générale, on craint que l'absence de critères clairs à cet égard signifie qu'un plus grand nombre de projets, et non un moins grand nombre, devront passer par les différentes couches du processus réglementaire et subir des délais, contrairement à l'intention exprimée par le gouvernement de réduire le fardeau réglementaire.

De plus, on s'inquiète sérieusement de ce que le projet de loi C69 ne s'étende aux pouvoirs qu'exercent actuellement les provinces sur les projets relatifs aux ressources naturelles, ce qui pourrait créer d'autres conflits politiques au Canada.

### **6. Les sociétés privées d'investissement ne sont pas entendues**

Les promoteurs de projet et le secteur des entreprises critiquent presque unanimement le projet de loi C-69. Ce sont ces entités qui présentent des propositions relatives à de nouveaux projets. C'est l'investissement des sociétés qui génère de la croissance économique, des emplois, des recettes fiscales et des redevances. Nous devrions accueillir leurs contributions et leurs points de vue, vu les avantages que rapporte au pays l'activité d'investissement. Cela n'a pas de sens de leur tourner le dos, surtout compte tenu de la crise de confiance actuelle des investisseurs. Il faut adopter une attitude exactement inverse. Nous devons aller encore plus loin pour faire changer d'avis les investisseurs privés et les sociétés d'investissement et les convaincre. Croire que l'on peut s'abstenir de le faire est terriblement illusoire et à courte vue.

## RECOMMANDATION

En tant que Canadien ayant des décennies d'expérience dans le domaine de la gestion de placements dans le secteur de l'énergie et ayant participé à la levée de capitaux et à des projets d'investissement partout dans le monde, voici ce que je recommande aux comités sénatoriaux qui examinent le projet de loi C48 et le projet de loi C-69 :

- retirer intégralement le projet de loi C-48; c'est un message d'extrémisme; c'est du cynisme; c'est un message qui divise; le projet de loi C-48 n'est pas fondé sur la science et l'empirisme, et il n'est pas dans l'intérêt national du Canada;
- introduire des modifications de fond au projet de loi-C-69 pour le rectifier; adopter les principales modifications proposées par les promoteurs de projets actifs et, en particulier, celles qui réduiront le risque d'un processus décisionnel politique plutôt que réglementaire et axé sur l'expertise. **Ces recommandations ne remettent pas en cause une forte protection de l'environnement. Elles remettent en cause l'extrémisme injustifiable dans le cas du projet de loi C-48, et la politisation excessive de la prise de décision et la « mauvaise gouvernance » implicites dans le projet de loi C-69.**

## DEUXIÈME PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

**1. Le secteur de l'énergie au Canada, en particulier celui de l'extraction du pétrole et du gaz et des pipelines, joue un rôle majeur dans l'économie canadienne, et c'est possiblement le sous-secteur le plus important de l'économie.**

En 2018, le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz naturel, des services et des pipelines au Canada représentait environ 132 milliards de dollars ou 6,8 % du PIB total du Canada<sup>19</sup>. Le secteur est :

- 8,2 fois plus important que le secteur canadien de la fabrication d'automobiles et de pièces d'automobiles (132 milliards \$ c. 16 milliards \$);
- 2,6 fois plus important que le secteur de la construction résidentielle au Canada (132 milliards \$ c. 50,7 milliards \$);
- 4 fois plus important que notre secteur des télécommunications (132 milliards \$ c. 33,4 milliards \$);
- 1,7 fois plus important que l'ensemble du secteur des transports (aérien, ferroviaire, maritime, camionnage et entreposage connexe) (132 milliards \$ c. 77,6 milliards \$);
- 3,3 fois plus important que les secteurs combinés de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche (132 milliards c. à 40 milliards \$);
- 5,6 fois plus important que les secteurs combinés de la foresterie, de la coupe de bois, des produits du bois et de la fabrication de papier (132 milliards \$ c. 23,5 milliards \$ en 2018).
- En 2018, le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz et des pipelines représentait une part légèrement supérieure du PIB national à celle de l'ensemble du secteur des services et produits financiers et des assurances au Canada (132 milliards \$ c. 128,2 milliards \$)<sup>20</sup>.

Les données relatives au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz et des pipelines excluent la distribution de gaz naturel, la fabrication de produits du pétrole et du charbon, les matières plastiques et caoutchoucs, et les grossistes de produits pétroliers. L'inclusion de ces sous-secteurs liés au pétrole et au gaz ferait passer le chiffre de 132 milliards à 163,2 milliards de

---

<sup>19</sup> Statistique Canada

<sup>20</sup> *Ibid.*



dollars. Si l'on tient compte de la production et de la distribution d'électricité, la contribution totale du secteur de l'énergie s'élève à 200 milliards de dollars, soit un peu plus de 10 % du PIB total de l'économie<sup>21</sup>.

## **2. Le secteur canadien de l'énergie est une source clé d'emploi, direct et indirect, et il est important pour l'emploi des Autochtones.**

Le Canada compte 528 000 emplois directs et indirects liés au secteur pétrolier et gazier<sup>22</sup>. Le secteur du pétrole, du gaz, et des pipelines est également celui qui emploie le plus de membres des Premières Nations au pays et il offre la possibilité de jouer un rôle important dans le programme de réconciliation du gouvernement fédéral. Il existe de nombreux exemples de partenariats au sein du secteur tels que la vente aux Cris de Fort McKay et à la Première Nation crie Mikisew d'une participation de 34,3 % dans l'aménagement du Parc de stockage Est de Suncor en 2016<sup>23</sup>.

## **3. Le secteur canadien de l'énergie souffre d'une perte marquée de sa position concurrentielle. La confiance des investisseurs s'est effondrée, et il n'y a pratiquement plus de capital de risque disponible pour le secteur.**

Dans les discussions sur le projet de loi C-48 et le projet de loi C-69, de nombreux participants ont dit être préoccupés par la nécessité de maintenir et de préserver la confiance des investisseurs. Il faut absolument prendre conscience qu'il est trop tard pour s'en préoccuper. La confiance des investisseurs est déjà ébranlée. D'après ma propre expérience du secteur financier en Alberta, y compris de mes relations avec un grand nombre d'investisseurs étrangers, voici les besoins qui ressortent :

- Nous constatons une extrême détérioration de l'intérêt des investisseurs pour le Canada. Plus précisément, le secteur canadien de l'énergie ne suscite pratiquement aucun intérêt parmi les investisseurs, et cela concerne les investisseurs étrangers autant que les investisseurs canadiens.
- Le total des capitaux propres recueillis pour le pétrole et le gaz au Canada en 2018 était d'environ 650 millions de dollars, en baisse de 94 % au cours des cinq dernières années, soit le plus bas niveau jamais enregistré en 27 ans (depuis que cette information est disponible)<sup>24</sup>.
- Toutefois, il existe un intérêt important parmi les Canadiens pour l'investissement aux États-Unis et dans d'autres pays. *L'investissement étranger direct total (tous secteurs confondus) au Canada a diminué de 56 % depuis 2013, et l'investissement canadien à l'étranger, dans les actifs étrangers et les possibilités, a augmenté de 74 % depuis 2013*<sup>25,26</sup>.

À ARC Financial, nous avons pu mobiliser de nouveaux capitaux d'investissement, mais très franchement, la plupart de nos pairs du secteur du capital d'investissement privé ont été vidés de leur substance; pour l'instant, ils ne peuvent lever de nouveaux capitaux. La situation est également difficile pour nous. Bon nombre de nos investisseurs internationaux ont décidé de ne pas investir au Canada au vu des conditions actuelles. Ce qui revient sans cesse, c'est une espèce de lassitude et un scepticisme énorme à l'égard du Canada, et des preuves de rendements décourageants par rapport aux États-Unis.

### **Les sociétés, l'équipement et le personnel se retirent**

---

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> ACPP, *The economic contribution of Canadian oil and natural gas*

<sup>23</sup> *Oil & Gas Journal*, Suncor, « Mikisew Cree First Nation sign deal for tank farm »

<sup>24</sup> ARC Financial Research

<sup>25</sup> Gliberman, *Fraser research bulletin: Canadian foreign direct investment...*

<sup>26</sup> Argitis, « Foreign direct investment in Canada plunges to the lowest in eight years »

- Plusieurs grandes sociétés internationales ont abandonné le secteur pétrolier canadien, retirant capital, technologie et savoir-faire, dont Statoil (Equinor), Total SA, ConocoPhillips, Marathon Oil et Royal Dutch Shell; plus récemment Devon Energy a annoncé son intention de se retirer.
- Les grandes sociétés énergétiques canadiennes, Encana, TransCanada et Enbridge, ont fait d'importantes acquisitions aux États-Unis et se réorientent clairement du point de vue stratégique vers le sud de la frontière.
- De nombreuses sociétés de services transfèrent également du matériel, des capitaux et du personnel aux États-Unis, notamment Precision Drilling, Akita Drilling, Total Energy Services, STEP Energy Services et Citadel Drilling.
- Les 12 plus grandes sociétés canadiennes de services énergétiques ayant des activités aux États-Unis tirent maintenant plus de 50 % de leurs revenus combinés des États-Unis – le pourcentage le plus élevé depuis au moins 2013, et probablement le plus élevé jamais enregistré<sup>27</sup>.
- D'après notre expérience à ARC Financial du secteur, le meilleur équipement (c.-à-d. les foreuses triples A/C de niveau 1) migre aux États-Unis. Nous savons également que les exploitants américains demandent de la main-d'œuvre canadienne en raison des niveaux de compétence et des pénuries de main-d'œuvre que connaît le marché américain.
- De 2014 à 2018, environ 67 000 emplois ont été perdus dans le secteur canadien de l'énergie, dont 53 000 en Alberta<sup>28</sup>. Les estimations de l'ACPP sont bien plus élevées, ce qui porte à 116 000 le nombre total d'emplois perdus entre 2015 et 2017 dans le secteur pétrolier et gazier en amont<sup>29</sup>.
- Le taux de chômage chez les jeunes hommes de 15 à 24 ans a atteint un niveau record de 45 % en Alberta<sup>30</sup>.

De nombreux Albertains ont le sentiment compréhensible que l'engagement du gouvernement à préserver et à créer des emplois dépend de l'endroit où se trouvent ces emplois au Canada. Même une priorité aussi fondamentale que l'emploi pour les Canadiens est devenue extrêmement politisée.

### ***Le déclin du Canada et les conditions difficiles qui y existent tranchent fortement avec l'expansion des États-Unis***

- Ces dix dernières années, la production de pétrole des États-Unis a doublé, passant de six millions de barils par jour à 12 millions de barils par jour; les États-Unis sont aujourd'hui le premier producteur mondial de pétrole, devant l'Arabie saoudite et la Russie<sup>31</sup>.
- Les États-Unis ont bondi devant le Canada en s'emparant des marchés asiatiques du GNL et en construisant et en autorisant une capacité de 12 Gpi<sup>3</sup> /j contre 1,8 pour le Canada<sup>32</sup>. Certes, nous avons un grand projet prêt à démarrer, mais à cause de la lourdeur des processus d'examen interne, des dissensions internes et d'une ingérence politique néfaste, nous sommes toujours aux prises avec une offre excédentaire continue, une capacité d'acheminement limitée et une dépendance à l'égard d'un seul client.
- La croissance de la production pétrolière et gazière aux États-Unis au cours des dix dernières années est supérieure à celle de l'ensemble du secteur pétrolier et gazier du Canada<sup>33</sup>.
- Le rendement comparatif des marchés d'actions montre un écart fondamental entre le Canada et les États-Unis. Au cours des dix dernières années, le rendement annuel des actions pétrolières et gazières du Canada a été négatif, à 0,5 %, à comparer au rendement positif de 5,5 % des actions pétrolières et gazières des États-Unis. Un investissement d'un million de dollars aux États-Unis représentait 1,75 million de dollars après dix ans, contre 960 millions de dollars pour les

<sup>27</sup> AltaCorp, « Research note »

<sup>28</sup> Données : Statistique Canada; Analyse : Viewpoint Research Partner

<sup>29</sup> ACPP, *Frequently used statistics*

<sup>30</sup> Corbella, « Employment at record low for young men in Alberta »

<sup>31</sup> Gloystein, « Oil prices dip as U.S. crude output hits record 12 million barrels per day »

<sup>32</sup> Forrest, *Snapchart – GNL breakeven cost comparisons*

<sup>33</sup> Ressources naturelles Canada, *Faits sur le pétrole brut*

Canadiens. À l'heure actuelle, un portefeuille américain est d'environ 1,8 fois plus important qu'un portefeuille canadien<sup>34</sup>.

#### **4. La perte de compétitivité du Canada résulte d'un processus politique, juridique et réglementaire qui échoue**

Comment expliquer cette situation? Nous savons que notre source d'énergie est concurrentielle et que nous avons des dirigeants, des entrepreneurs et du personnel technique talentueux, et un accès aux meilleures technologies. Nous savons que nous pouvons soutenir la concurrence et maintenir une industrie florissante.

Mais nous échouons. Ayant fait carrière comme conseiller et gestionnaire de placements dans le secteur pétrolier et gazier, je tiens à expliquer clairement pourquoi nous échouons :

*Nous avons devant nous une extraordinaire étude de cas sur l'impact d'un processus politique, juridique et réglementaire défectueux « fabriqué au Canada ».*

Il y a beaucoup de blâmes et d'accusations, mais du point de vue des marchés financiers, les investisseurs se fichent de savoir qui il faut blâmer. Ils pensent que le Canada est incapable de mettre de l'ordre dans ses affaires pour aller de l'avant dans des projets importants et qu'un élément de risque souverain y est à présent associé. Plus précisément, quatre échecs de grands projets ont attiré beaucoup d'attention pendant de nombreuses années et créé d'énormes doutes quant à la capacité du Canada de réaliser de nouveaux grands projets de développement :

- L'échec du Northern Gateway, un projet de 8 milliards de dollars qui, après huit ans de travaux, des coûts de 650 millions de dollars engagés par les promoteurs de projets et son approbation par le gouvernement fédéral, a été refusé par un gouvernement nouvellement élu en 2015. C'est là un cas extrême de ce que les investisseurs voient comme un risque souverain : un projet qu'un gouvernement approuve, et qu'un gouvernement nouvellement élu refuse.
- L'échec du projet Énergie Est, d'une valeur de 15,7 milliards de dollars, dont le promoteur s'est retiré après avoir dépensé 1 milliard de dollars, à cause d'une résistance exprimée publiquement par le Québec et d'un changement de réglementation ayant trait à une demande d'« évaluation des émissions en amont et en aval », et des « retards actuels et éventuels attribuables au processus réglementaire<sup>35</sup> ».
- L'échec du projet de GNL de 36 milliards de dollars de Petronas qui, après avoir dépensé des millions de dollars, s'est heurté à l'hostilité politique, aux tractations gouvernementales incessantes au sujet des redevances et des impôts, à la lenteur de l'examen réglementaire, aux multiples interventions de Premières Nations, à des poursuites judiciaires et finalement, à la détérioration des conditions du marché.
- Le projet attaqué de toutes parts d'agrandissement du réseau Trans Mountain (7,5 milliards de dollars), malgré le sauvetage financier du projet par le gouvernement fédéral et peu importe la manière dont évolue le dossier, est considéré comme une preuve suffisante d'un autre échec de l'autorité réglementaire et constitutionnelle au Canada. Le Canada a perdu une bonne partie de sa crédibilité sur les marchés financiers, auprès des investisseurs du marché public, des prêteurs et des investisseurs directs, et de façon certaine, auprès les promoteurs des projets qui ont échoué. L'un des plus grands obstacles à la compétitivité du secteur canadien de l'énergie est la pénurie de capacité pipelinière, l'accès restreint aux marchés et les réductions de prix que cela entraîne sur les produits énergétiques. Nos investisseurs disent simplement : « Pourquoi devrions-nous investir dans votre entreprise de produits de base et accepter tous les risques associés à ces entreprises si vous ne pouvez pas obtenir la pleine valeur de vos produits de base? » Il ne s'agit pas seulement de l'accès nécessaire pour faciliter la gestion de nouveaux volumes; il s'agit aussi d'éviter la réduction du prix des volumes existants qui résulte de l'engorgement des systèmes.

<sup>34</sup> Données : Bloomberg; Analyse : Viewpoint Investment Partners

<sup>35</sup> Delkus, « TransCanada letter to the National Energy Board »

En plus de l'incapacité à aller de l'avant en ce qui a trait à l'infrastructure si nécessaire et de l'offre excédentaire que cela a créé et qui a entraîné de fortes réductions de prix, l'industrie a dû subir un examen du régime des redevances l'année même où les prix du pétrole s'effondraient; l'imposition de taxes carbone alors que les concurrents américains ne paient rien; les propos incendiaires de dirigeants politiques sur l'intégrité de nos organismes de réglementation; les propos du premier ministre sur l'élimination progressive des sables bitumineux<sup>36</sup>; un conflit interprovincial très médiatisé avec la Colombie-Britannique qui remet en question l'autorité constitutionnelle du gouvernement fédéral.

Pour les investisseurs, c'est trop. Nous en avons entendu plusieurs dire qu'ils ne peuvent pas mettre des ressources à contribution pour « comprendre le Canada » alors que le Canada est incapable de résoudre ses différends internes.

##### **5. Contexte stratégique du projet de loi C-48 et du projet de loi C-69 – « Comment renverser la vapeur? »**

L'échec du processus politique, juridique et réglementaire a nui à l'économie et à la confiance des investisseurs. Nous n'avons plus à craindre de tomber dans une telle situation : nous y sommes déjà et c'est très grave. Vu les dégâts causés, nous avons besoin d'un changement d'attitude pour avancer. Nous devons voir clairement ce qui se passe et nous montrer prudents.

Il n'y a pas de crise environnementale au Canada; il y a une crise de confiance causée par l'auto-sabotage et une vision rigide dont témoignent la politisation et la polarisation extrêmes des intérêts dans notre pays. La situation s'est transformée en crise économique, du moins à l'échelle régionale, mais les répercussions économiques plus générales se feront sentir partout au Canada.

De plus, la situation a clairement pris la tournure d'une crise politique nationale au Canada. Le degré de désaffection est de plus en plus marqué parmi les gens de l'Alberta et de la Saskatchewan, et l'enjeu que constitue la contribution fiscale démesurée de l'Alberta à la confédération est maintenant à l'avant-plan<sup>37</sup>. *La question cruciale est de savoir comment changer la donne. Comment redresser le secteur de l'énergie au Canada, contrecarrer l'impact économique régional négatif et mettre fin au dysfonctionnement politique et aux risques pour notre pays?*

Dans le langage de l'industrie bancaire, nous sommes dans une situation critique. Nous sommes devenus un « problème à résoudre ». Ce dont nous avons besoin, c'est d'une prise de conscience de l'urgence et d'une action positive, stratégique et efficace, et non d'une plus grande incertitude, de querelles intestines et du maintien de processus inefficaces.

Le projet de loi C-48 tout comme le projet de loi C-69, dans leur forme actuelle, ne sont pas des initiatives positives, stratégiques ou de « redressement » qui ont un effet. On ne devrait pas demander aux Canadiens d'accepter le risque économique et politique que présente l'impact de ces propositions législatives sous leur forme actuelle.

##### **6. La clé de notre redressement est la reconnaissance de ce que sont réellement nos normes et notre rendement en matière d'ESG.**

Notre redressement dépend de notre reconnaissance des normes actuelles du Canada en matière d'ESG, de nos progrès, de notre engagement à l'égard de la poursuite du progrès et du fait que le pétrole et le gaz continueront à jouer un rôle important dans une solution mondiale à long terme de réponse aux besoins en énergie. Le secteur pétrolier et gazier ne disparaîtra pas plus que la demande d'énergie; nous devons envisager une solution équilibrée sur les plans environnementaux, économiques et sociaux en nous fondant sur la science, l'empirisme et les faits.

---

<sup>36</sup> Muzyka, « Trudeau's 'phase out' oilsands comments spark outrage in Alberta »

<sup>37</sup> Leavitt, « Jason Kenney outlines 'fair deal' and warns Ottawa of Alberta separatist sentiment »



Que cela nous plaise ou non, la demande mondiale de pétrole continue d'augmenter inexorablement, avec une croissance de 15,3 Mb/j au cours des dix dernières années (2009-2019)<sup>38</sup>. Cette croissance de la demande équivaut à plus de trois fois la production actuelle totale de pétrole au Canada<sup>39</sup>. Il faudra des décennies pour passer à un avenir à faible teneur en hydrocarbures et en carbone. En fait, au niveau mondial, 3 billions de dollars ont été investis dans les énergies renouvelables au cours des dix dernières années<sup>40</sup>, mais le secteur des énergies renouvelables ne représente que 3,6 % de l'énergie primaire totale, et le pétrole et le gaz n'ont perdu que 3 % de leur part de marché (de 60,5 à 57,6 %) <sup>41</sup>.

*C'est dans ce contexte que nous devons nous poser les questions suivantes : Quel est le rôle du Canada dans le marché mondial croissant de l'énergie? Quelle peut être notre contribution en tant qu'exploitant responsable des ressources? Comment répondre aux préoccupations environnementales? Un élément central consiste à reconnaître qu'il vaut mieux pour le monde d'utiliser les produits énergétiques du Canada. Sur la planète, nous sommes les chefs de file en matière d'ESG.*

À ARC Financial, nous défendons le bilan ESG du Canada auprès des investisseurs étrangers et nous sommes profondément convaincus de son importance. Quelques observations générales sur les facteurs ESG au Canada et dans notre secteur de l'énergie :

- Sur le plan de la gouvernance (le G d'ESG), Transparency International a de nouveau confirmé dans un rapport récent que le Canada est l'un des pays les moins corrompus au monde, se situant clairement dans le décile supérieur de 180 pays, au 9<sup>e</sup> rang juste derrière les Pays-Bas et un certain nombre d'autres pays, principalement scandinaves. Le rapport cite, parmi les pays auprès desquels nous importons du pétrole, les États-Unis se classent 22<sup>e</sup>, l'Arabie saoudite 58<sup>e</sup>, le Nigeria 144<sup>e</sup> et l'Azerbaïdjan 152<sup>e</sup><sup>42</sup>, sur 180 pays.
- Sur le plan social (le S d'ESG), si l'on observe la situation générale des droits de la personne et compte tenu du Freedom Index qui utilise une série de critères découlant largement de la Déclaration universelle des droits de l'homme (des Nations Unies), sur les 209 pays, le Canada était presque au sommet, se classant à un point d'écart seulement derrière la Finlande, la Suède et la Norvège. À l'exception de la Norvège, des États-Unis et du Royaume-Uni, la plupart des grands producteurs de pétrole sont tout en bas de la liste<sup>43</sup>.
- Sur le plan environnemental (le E d'ESG), les dirigeants des sociétés pétrolières et gazières internationales communiquent constamment leur expérience selon laquelle les normes environnementales du Canada sont aussi élevées que celles de n'importe quel autre pays. Mais il y a des difficultés et des controverses. Nous avons un flux particulier d'hydrocarbures dont les émissions de GES sont relativement élevées. Il s'agit bien entendu de nos sables bitumineux. Mais comment se fait-il que la politique interne au Canada, sous prétexte qu'il y a une préoccupation au sujet des changements climatiques, déchire le tissu de notre pays alors que les sables bitumineux ne représentent que 0,15 % des émissions mondiales de GES?<sup>44</sup>

J'ai toujours pensé que le leadership consiste à saisir ce qui est significatif et ce qui compte le plus. Il est difficile de soutenir que l'accent mis sur 0,15 % des émissions mondiales est pertinent et hautement prioritaire pour résoudre le problème du changement climatique.

---

<sup>38</sup> BP, *BP statistical review of world energy 2018*; AIE, *Global energy & CO2 status report*

<sup>39</sup> Statistique Canada; ACPP, *Frequently used statistics*

<sup>40</sup> Bloomberg, *Clean energy investment trends 2018*

<sup>41</sup> BP, *BP statistical review of world energy 2018*

<sup>42</sup> Transparency International, *Corruption perceptions index 2018*

<sup>43</sup> Freedom House, *Freedom in the world, 2018*

<sup>44</sup> Ressources naturelles Canada, « Émissions de GES : Un défi partagé »

*Comment se fait-il que les dirigeants politiques de notre pays soient prêts à attaquer, à diviser et potentiellement à détruire le pays en raison d'opinions sur l'efficacité morale d'un projet qui, à l'échelle mondiale, est sans incidence sur les préoccupations que nous avons tous au sujet du changement climatique planétaire?*

**7. Les sables bitumineux ne représentent qu'une part négligeable des émissions mondiales de GES et de l'impact sur le changement climatique, et il y a une amélioration des niveaux d'intensité des émissions provenant des sables bitumineux.**

Non seulement les sables bitumineux ne représentent-ils qu'un pourcentage infime de 0,15 % des émissions mondiales de GES, mais si on les élimine « progressivement » comme l'a proposé le premier ministre, comment ces volumes seraient-ils remplacés<sup>45</sup>? Si l'on tient compte des réalités concrètes que sont les substituts disponibles, les marchés, l'économie et les délais raisonnables, il s'agirait de volumes de brut lourd provenant d'autres pays, notamment de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Venezuela et du Mexique, et de quelques autres fournisseurs moins importants. Ces fournisseurs ont des normes et un rendement nettement plus faibles en matière d'ESG.

En outre, les nouveaux volumes provenant de ces autres fournisseurs auraient également une certaine intensité d'émissions, qui pourrait être inférieure de 20 % à celle de la production existante de sables bitumineux. On aurait alors une réduction nette des émissions de GES de 20 % de 0,15 %, c'est-à-dire une réduction de 0,03 % des émissions mondiales. Ce serait vraiment sans conséquence<sup>46</sup>. Mère Nature ne remarquerait pas cet impact.

*On compromet l'unité du pays pour obtenir une réduction tout à fait négligeable des émissions de GES.*

L'intensité des émissions des sables bitumineux s'est améliorée de 29 % depuis 2000<sup>47</sup>, et elle devrait encore s'améliorer de 16 à 23 % d'ici 2030<sup>48</sup>. Suncor a des attentes plus élevées, visant une réduction de 30 % des émissions totales de GES associées à son pétrole et à ses produits pétroliers entre 2018 et 2030<sup>49</sup>.

**8. De nouveaux projets génèrent maintenant des niveaux d'émissions qui pourraient se rapprocher du niveau moyen de ceux du pétrole brut raffiné aux États-Unis**

Dans son *Rapport climat 2018 : risque et résilience*, Suncor indique que « nos émissions de GES pour le baril moyen extrait à Fort Hills sont équivalentes à celles du baril de brut moyen raffiné aux États-Unis » (p. 15)<sup>50</sup>.

Dans le rapport de divulgation sur le carbone publié en 2018 par Cenovus, on peut lire que « l'intensité des émissions liée à la production de nos sables bitumineux est plus faible que celle du baril moyen de pétrole raffiné aux États-Unis »<sup>51</sup>. (p. 5) [TRADUCTION]

Citons à présent l'annonce faite en 2018 par Imperial<sup>52</sup> selon laquelle les nouvelles technologies adoptées actuellement au projet Aspen proposé « pourraient réduire à la fois jusqu'à 25 % l'intensité des émissions de gaz à effet de serre et celle de

<sup>45</sup> Muzyka, « Trudeau's 'phase out' oilsands comments spark outrage in Alberta »

<sup>46</sup> Estimation fondée sur les données d'IHS; IHS Markit, « The greenhouse gas intensity of oil sands production »

<sup>47</sup> Ressources naturelles Canada, *Faits sur le pétrole brut*

<sup>48</sup> IHS Markit, « The greenhouse gas intensity of oil sands production »

<sup>49</sup> Suncor Energy Inc, *Rapport sur le développement durable*

<sup>50</sup> Suncor Energy Inc, *Rapport climat 2018: risque et résilience*

<sup>51</sup> Cenovus Energy, *Cenovus's carbon disclosure: Managing climate-related risks*

<sup>52</sup> Imperial, « Imperial applying new technologies to reduce oil sands greenhouse gas emissions intensity »

l'utilisation d'eau grâce à une utilisation moindre d'énergie par baril, comparativement à la technologie classique de drainage par gravité au moyen de vapeur ». Imperial a également annoncé que son nouveau procédé de solvant cyclique « pourrait pratiquement éliminer l'utilisation de vapeur et permettre une réduction de l'intensité des émissions allant jusqu'à 90% dans certains secteurs » de leur champ de Cold Lake. [TRADUCTION]

De même, Suncor<sup>3</sup> indique que « les technologies in situ de prochaines générations permettent non seulement de diminuer les coûts, mais aussi de réduire considérablement les émissions de GES – dans certains cas de 50 à 70 %. » (p.4) [TRADUCTION]

Que pensent les politiciens et militants anti-pétrole de cette efficacité à venir? Comment verront-ils les nouveaux projets pétroliers au Canada dont les niveaux d'émissions sont équivalents ou inférieurs à ceux des États-Unis? Le fait que les nouveaux projets pétroliers au Canada auront des niveaux d'émissions équivalents ou inférieurs à ceux des États-Unis change la donne. Il faut le faire savoir.

Selon une évaluation globale complète des facteurs ESG, le Canada devance de loin la plupart des autres fournisseurs du monde entier. Nous pouvons soutenir la concurrence non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan de notre rendement en matière d'ESG.

### **9. Un réseau pipelinier de classe mondiale fait partie intégrante de notre rendement en matière d'ESG.**

En moyenne, 99,999 % du pétrole transporté par des pipelines sous réglementation fédérale parvient à destination en toute sécurité chaque année<sup>53</sup>, même s'il y a parfois des incidents pipeliniers. Par exemple, 2017 a été une année atypique, avec sept incidents liés aux hydrocarbures et aux liquides; toutefois, les opérations de nettoyage ont permis de récupérer 99,3 % des hydrocarbures déversés<sup>54,55</sup>.

Le bilan de sécurité des pipelines du Canada s'est amélioré tandis que la production a augmenté. Nous améliorons la sécurité à mesure que l'industrie prend de l'expansion. Au cours des dix dernières années, les incidents liés aux liquides par rapport aux volumes de production ont diminué d'environ 90 %<sup>56,57</sup>.

L'infrastructure des pipelines de liquides au Canada est de loin supérieure à celle des États-Unis. Les deux pays s'améliorent, mais le nombre d'incidents par rapport à la production au Canada représente environ dix pour cent des incidents survenus aux États-Unis<sup>58,59</sup>.

### **10. Une autre partie intégrante de notre rendement en matière d'ESG est un système de transport et de sécurité maritimes de calibre mondial.**

Le pétrole et les liquides raffinés (combustibles fossiles) sont les marchandises les plus échangées dans le monde (en valeur), soit 2,1 billions de dollars<sup>60</sup>, et le Canada est un exportateur majeur dans l'exportation, le quatrième exportateur mondial de pétrole après l'Arabie saoudite, la Russie et l'Irak. C'est une décision stratégique importante pour notre pays que de modifier sa position commerciale sur ce marché.

---

<sup>53</sup> Office national de l'énergie, *Incidents impliquant des installations et des pipelines réglementés par l'Office*

<sup>54</sup> Canadian Energy Pipeline Association, « Transmission pipeline industry performance report 2018 »

<sup>55</sup> Office national de l'énergie, *Incidents impliquant des installations et des pipelines réglementés par l'Office*

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> ARC Financial Research

<sup>58</sup> Office national de l'énergie, *Incidents impliquant des installations et des pipelines réglementés par l'Office*

<sup>59</sup> U.S. Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration, *U.S. liquids pipeline incidents - All reported incidents 20 year trend.*

<sup>60</sup> Resourcetrade.earth, *Global resource trade statistics*

Les pétroliers sont indispensables au commerce mondial de l'énergie et ils ont pris de plus en plus d'importance; malgré l'augmentation des cargaisons pétrolières, les déversements de pétroliers ont été considérablement réduits depuis les années 1970<sup>61</sup>.

Environ 85 % des 20 000 mouvements de pétroliers au Canada ont lieu sur la côte Est et aucun moratoire ou n'est envisagé<sup>62</sup>.

Environ 1 400 pétroliers circulent chaque année entre l'Alaska et un complexe de raffinerie à Washington<sup>63</sup>.

Il n'y a pas eu de déversements importants de pétroliers au large du Canada<sup>64</sup>. Paradoxalement, malgré la controverse entourant Trans Mountain, la société assure le chargement de navires depuis 1956, mais elle n'a pas été à l'origine d'un seul déversement de pétroliers<sup>65</sup>.

Il existe de nombreuses preuves que nos systèmes maritimes et nos normes de sécurité deviennent plus fiables encore grâce à une réglementation évoluée, à la conception avancée des navires (double coque) et à des systèmes de navigation haute technologie plus perfectionnés, le tout combiné à un système d'intervention de niveau mondial en cas de déversement.

Notre système de sécurité maritime de niveau mondial ne peut que s'améliorer si d'autres mesures sont mises en œuvre dans le cadre du Plan national de protection des océans de 1,5 milliard de dollars.

### **11. D'autres atouts et d'autres contributions liées à nos normes et à notre rendement en matière d'ESG doivent être reconnus.**

Le Canada a été le premier pays au monde à s'engager à adopter une réglementation nationale sur les émissions de méthane. De plus, une étude publiée en 2018 dans la revue *Science* a classé le Canada parmi les chefs de file mondiaux en matière de réglementation sur la réduction des émissions de méthane liés au brûlage de gaz à la torche et au rejet de gaz<sup>66</sup>. Si nos normes étaient adoptées dans le monde entier, les émissions de méthane provenant de la production pétrolière pourraient être réduites de presque 25 %.

En Alberta, le brûlage à la torche du méthane et le rejet de gaz ont diminué de près des deux tiers entre 1996 et 2014<sup>67</sup>. Nous ne représentons qu'une fraction des émissions mondiales, mais si nos pratiques étaient adoptées à l'échelle mondiale, cela aurait un impact important. Nous faisons plus que notre part. On s'attend à ce que GNL Canada ait le plus faible niveau d'émissions de GES par rapport à tout autre projet similaire dans le monde<sup>68</sup>.

Notre GNL remplacera le charbon sur les marchés mondiaux. Le résultat net est une réduction significative des émissions mondiales. C'est un exemple de ce qui compte : la réduction nette des émissions mondiales.

Le redressement de notre industrie de l'énergie exige un profond changement de vision des choses et d'état d'esprit des dirigeants politiques au sein du gouvernement fédéral et de certains gouvernements provinciaux. Il est nécessaire d'avoir un regard objectif sur les éléments suivants : a) le rendement du Canada en matière d'ESG dans le secteur de l'énergie, b) notre position mondiale et c) les progrès que nous faisons, et d) la nécessité de reconnaître en toute objectivité que le secteur

---

<sup>61</sup> International Tanker Owners Pollution Federation, *Largest tanker spills - Oil tanker spill statistics 2018*

<sup>62</sup> ClearSeas, *Oil tankers 101*

<sup>63</sup> Independent Contractors and Businesses Association, « Re: Bill C-48, oil tanker moratorium... »

<sup>64</sup> Transports Canada, *Renseignez-vous sur la sécurité des navires-citernes au Canada*

<sup>65</sup> Trans Mountain Corporation, *Trans Mountain statistics*

<sup>66</sup> Masnadi et al., « Global carbon intensity of crude oil production »

<sup>67</sup> CBC, « Canadian oilpatch rules could cut global emissions, study concludes »

<sup>68</sup> GNL Canada, *Safety and environment*



mondial du pétrole et du gaz fera partie de la transition vers un avenir à long terme à faible intensité de carbone. La seule question est de savoir si le Canada jouera un rôle important dans cette transition au lieu d'être tiré en arrière et freiné par une dynamique politique interne qui est hostile et qui divise.

Si l'on tient compte de tous les faits, il est simple d'avancer que le Canada devrait avoir une présence importante et croissante sur les marchés de l'énergie partout dans le monde, dans le contexte de la transition vers un avenir à faible teneur en carbone.

**12. Des groupes militants canadiens ont reçu plus de 600 millions de dollars d'organisations non gouvernementales américaines dans le cadre d'un plan défini appelé « Campagne des sables bitumineux », qui a été élaboré en 2008 dans le but explicite d'empêcher le pétrole brut canadien provenant des sables bitumineux d'atteindre les marchés internationaux<sup>69</sup>.**

L'affaiblissement de notre compétitivité résulte de mesures « fabriquées au Canada » que nous nous sommes infligées à nous-mêmes, mais les perceptions sous-jacentes que nous avons de notre industrie peuvent être qualifiées de « fabriquées aux États-Unis ».

Le financement et l'orchestration de stratégies connexes provenant des États-Unis peuvent raisonnablement être considérés comme du militantisme financé par l'étranger prenant pour cible la politique publique canadienne. Les citations suivantes qui sont tirées du manifeste de la Coalition de la Campagne des sables bitumineux révèlent les buts visés par la campagne<sup>70</sup> :

- « Nous devons porter une attention particulière aux principaux décideurs perçus dans ce mélange – les gouvernements du Canada et de l'Alberta. » (p.12) « Le coordonnateur principal de la campagne et deux coordonnateurs adjoints constitueront le Comité directeur de la Campagne sur les sables bitumineux. Le Centre de coordination demeurera invisible de l'extérieur et, dans la mesure du possible, le personnel sera 'acheté' auprès des organisations engagées. » (p.13) [TRADUCTION]

C'est un fait qu'il y a au gouvernement aujourd'hui beaucoup de gens qui ont travaillé avec des organismes ayant reçu un financement de l'étranger pour démanteler le secteur canadien des sables bitumineux<sup>71</sup>.

Pour conclure sur ce point, le document de la Coalition de la Campagne des sables bitumineux met en évidence, comme problème principal posé par les sables bitumineux du Canada, leur « forte teneur en carbone sur l'ensemble du cycle de vie »<sup>72</sup>. Ce n'est plus le cas des nouveaux projets et pourtant, d'après ce que je sais, la campagne continue. Alors, nous devons nous poser une question profonde : quelle serait la réaction si la situation était inverse ou si de l'argent était transféré du Canada aux États-Unis dans le but manifeste de compromettre l'activité des entreprises et la croissance économique des États-Unis? La réponse est que cela ne serait pas toléré. Des mesures seraient prises. Pourquoi n'avons-nous rien fait pour mettre fin à cette activité qui nuit à notre pays?

**13. Le Canada a cédé à des influences qui ont créé un degré élevé de polarisation et un risque pour l'unité nationale.**

Un très grand nombre de preuves montrent que les interprétations et les perceptions actuelles de la politique énergétique expriment un degré d'extrémisme et de rigidité qui entraînent un dysfonctionnement. La preuve la plus claire, celle qui saute aux yeux, ce sont les deux initiatives législatives soumises actuellement au débat : le projet de loi C-48 et le projet de loi C-69. Le projet de loi C-48 est extrême dans son intention manifeste de bloquer un accès aux nouveaux marchés dont le pétrole brut canadien a grandement besoin. C'est comme si nous tentions de ramener à zéro le risque d'impact environnemental et que nous avons perdu de vue la nécessité d'équilibrer les résultats environnementaux et économiques, y compris le développement économique régional et les avantages connexes. Nous avons également perdu de vue le fait que le secteur

<sup>69</sup> Krause, *Fair questions*

<sup>70</sup> Marx, « Tar sands campaign strategy 2.1 »

<sup>71</sup> Corcoran, « The ugly pipeline war is no accident. It was the plan. »

<sup>72</sup> Marx, « Tar sands campaign strategy 2.1 »

pétrolier et gazier continuera de jouer un rôle vital dans la satisfaction de l'ensemble des besoins énergétiques mondiaux à long terme.

De plus, nous avons perdu de vue l'influence positive du Canada à l'échelle mondiale en ce qui concerne l'exportation vers d'autres marchés de nos produits et de nos normes à fort contenu ESG. Le projet de loi C-69 témoigne également d'un certain extrémisme, en ce sens qu'il tend à politiser davantage la prise de décision relative à l'approbation des projets, en opposition avec un processus de réglementation distinct et indépendant, et fondé sur la science. On sacrifie les grandes réalisations historiques du Canada en matière de processus décisionnels indépendants et réglementaires au nom d'un processus décisionnel plus politisé. Il s'agit d'une décision d'importance stratégique immense pour le Canada que l'on pourrait beaucoup regretter.

D'une manière générale, ces deux initiatives de politique publique expriment une vision rigide, caractérisée par un point de vue unique dominant et une perte d'équilibre entre les points de vue. Étant donné que les perspectives et les politiques connexes deviennent de plus en plus étroites, la conséquence normale est que le conflit et la polarisation s'intensifient. C'est comme si la prédominance d'un point de vue unique, en particulier notre préoccupation concernant le changement climatique, était plus importante que l'unité de notre pays. Le comble de l'ironie, c'est que notre niveau d'émissions et notre impact potentiel sur le changement climatique mondial sont négligeables. Même si c'est difficile de l'admettre, c'est la réalité. C'est l'élément essentiel de mon mémoire.

Comme pays, nous avons perdu notre perspective et notre compréhension du contexte. Nous sommes en train de déchirer le pays alors que cela ne contribue en rien à la résolution du problème mondial des émissions de GES et du changement climatique. Le Canada est important, mais pas de la manière dont nos politiques actuelles semblent l'indiquer. Au lieu de nous fermer, nous devons nous engager davantage sur les marchés. Nous devons poursuivre nos efforts pour réduire les impacts environnementaux, mettre au point de nouvelles technologies à haut rendement énergétique et adopter des normes ESG encore plus élevées, afin de modéliser notre engagement pour améliorer continuellement notre rendement ESG. C'est la stratégie gagnant-gagnant pour le Canada et pour la planète.

## BIBLIOGRAPHIE

- Argitis, T. (2018). "Foreign direct investment in Canada plunges to the lowest in eight years." *Financial Post*.
- AltaCorp Capital Inc. (2019). "Research note - Energy services: U.S. revenue exposure of CDN energy services companies."
- BP. (2018). "BP statistical review of world energy 2018." <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-statsreview-2018-full-report.pdf> (document consulté le 2 avril 2019).
- Bloomberg. (2018). "Clean energy investment trends, 2018." <https://data.bloomberglp.com/professional/sites/24/BNEF-Clean-Energy-Investment-Trends-2018.pdf>
- Canadian Association of Petroleum Producers (ACPP). (2018). "Frequently used statistics."
- Canadian Association of Petroleum Producers (ACPP). (2018). *The economic contribution of Canadian oil and natural gas*. [https://context.ACPP.ca/infographics/2018/infographic\\_economic-contribution](https://context.ACPP.ca/infographics/2018/infographic_economic-contribution) (document consulté le 3 avril 2019).
- Canadian Energy Pipeline Association. (2018). "Transmission pipeline industry performance report 2018." [https://pr18.cepa.com/cepa/wp-content/themes/cepapr18/data/CEPA\\_PR18\\_Snapshot\\_EN.pdf](https://pr18.cepa.com/cepa/wp-content/themes/cepapr18/data/CEPA_PR18_Snapshot_EN.pdf) (document consulté le 2 avril 2019).
- CBC. (2018). "Canadian oilpatch rules could cut global emissions, study concludes." <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/university-calgary-science-greenhouse-gas-oilpatchemissions-climate-change-regulations-1.4809956>
- Cenovus Energy. (2018). *Cenovus's carbon disclosure: Managing climate-related risks*. <https://www.cenovus.com/responsibility/docs/cenovus-carbon-disclosure.pdf>
- ClearSeas. (2019). *Oil tankers 101*. <https://clearseas.org/en/tankers/> (document consulté le 2 avril 2019).
- Corbella, L. (2019). "Employment at record low for young men in Alberta." *Calgary Herald*.
- Corcoran, T. (2018). "The ugly pipeline war is no accident. It was the plan." *Financial Post*.
- Delkus, K. (2017). "Re: Energy East pipeline ltd..." *Office national de l'énergie*.

Forrest, J. (2019). *Snapchart – GNL breakeven cost comparisons*. ARC Energy Institute. <https://www.arcenergyinstitute.com/snapchart-GNL-breakeven-cost-comparisons/>

Freedom House. (2018). *Freedom in the world 2018: Survey methodology*. <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2018> (document consulté le 9 avril 2019).

Global Carbon Project. (2018). *Carbon budget and trends 2018*. [www.globalcarbonproject.org/carbonbudget](http://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget) (document consulté le 3 avril 2019).

Globerman, S. (2019). *Fraser Research Bulletin - Canadian foreign direct investment: Recent patterns and interpretation*. <https://www.fraserinstitute.org/studies/canadian-foreign-directinvestment-recent-patterns-and-interpretation> (document consulté le 3 avril 2019).

Gloystein, H. (2019). "Oil prices dip as US crude output hits record 12 million barrels per day." *Thomson Reuters*.

IHS Markit. (2018). *The greenhouse gas intensity of oil sands production (Appendix A: data tables/results)*. <https://ihsmarkit.com/products/energy-industry-oil-sands-dialogue.html>

Imperial. (2019). "Imperial applying new technologies to reduce oil sands greenhouse gas emissions intensity." <https://news.imperialoil.ca/press-release/corporate/imperial-applyingnew-technologies-reduce-oil-sands-greenhouse-gas> (document consulté le 20 mars 2019).

Independent Contractors and Businesses Association. (2017). « Projet de loi C-48, Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers - Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie Britannique », *Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités de la Chambre des communes*

International Energy Agency. (2017). *World energy outlook 2017*. <https://www.iea.org/weo2017/> (document consulté le 20 mars 2019).

International Energy Agency. (2018). *Global energy & CO2 status report*. <https://www.iea.org/geco/data/> (document consulté le 20 mars 2019).

International Energy Agency. (2019). *Oil 2019: Analysis and forecast to 2024 – Executive Summary*. <https://webstore.iea.org/download/summary/2446> (document consulté le 20 mars 2019).

International Tanker Owners Pollution Federation. (2018). *Largest tanker spills - Oil tanker spill statistics 2018*. [https://www.itopf.org/fileadmin/data/Documents/Company\\_Lit/Oil\\_Spill\\_Stats\\_2019.pdf](https://www.itopf.org/fileadmin/data/Documents/Company_Lit/Oil_Spill_Stats_2019.pdf) (document consulté le 21 mars 2019).

Krause, V. (2019). *Fair questions*. Rethink Campaigns. [https://fairquestions.typepad.com/rethink\\_campaigns/](https://fairquestions.typepad.com/rethink_campaigns/) (document consulté le 10 avril 2019).

Leavitt, K. (2019). "Jason Kenney outlines 'fair deal' and warns Ottawa of Alberta separatist sentiment." *Star Edmonton*.

GNL Canada. (2019). *Safety and environment*. <https://www.GNLcanada.ca/safety-and-environment/>

Mar, G. (2019). "Why Ministerial discretion does not belong in Bill C-69." *BOE Report*. <https://boereport.com/2019/03/27/why-ministerial-discretion-does-not-belong-in-bill-c-69/>

Marx, M.J. (2008). "Tar sands campaign strategy 2.1." Extrait de <http://www.offsettingresistance.ca/TarSandsCoalition-StrategyPaper2008.pdf>

Masnadi, M. S., El-Houjeiri, H.M., Schunack, D., Li, Y., Englander, J. G., Badahdah, A., ...et Gordon, D. (2018). "Global carbon intensity of crude oil production". *Science*, 361(6405), 851-853. McCuaig-Boyd, M. (2019). « Lettre au sénateur Tkachuk » [https://senecanada.ca/content/sen/committee/421/TRCM/Briefs/TRCM\\_GovernmentofAlberta\\_Brief\\_f.pdf](https://senecanada.ca/content/sen/committee/421/TRCM/Briefs/TRCM_GovernmentofAlberta_Brief_f.pdf)

Mintz, J. (2019). "Two different conflicts in federal systems: An application to Canada." *The School of Public Policy Publications*. SPP Research Paper, volume 12:13.

Morton, T. (2019). *Presentation to the Economic Education Association of Alberta on February 8-9, 2019*. Université de Calgary, School of Public Policy.

Muzyka, K. (2017). "Trudeau's 'phase out' oilsands comments spark outrage in Alberta." *CBC*. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/justin-trudeau-oilsands-phase-out-1.3934701>

Office national de l'énergie. (2019). Rejets de liquides au Canada : *Incidents impliquant des installations et des pipelines réglementés par l'Office* <https://apps2.neb-one.gc.ca/incidents-pipeliniers/>

Ressources naturelles Canada. (2019). *Faits sur le pétrole brut*. Gouvernement du Canada. <https://www.rncan.gc.ca/energie/faits/petrole-brut/20075> (document consulté le 9 avril 2019).

Ressources naturelles Canada. (2019). « Émissions de GES : Un défi partagé » <https://www.rncan.gc.ca/energie/publications/18732ca/>

Oil & Gas Journal. (2016). "Suncor, Mikisew Cree First Nation sign deal for tank farm." <https://www.ogj.com/articles/2016/10/suncor-mikisew-cree-first-nation-sign-deal-for-tankfarm.html>

Resourcetrade.earth. (2019). *Global resource trade statistics*. Chatham House –The Royal Institute of International Affairs. <https://resourcetrade.earth/data> (document consulté le 20 mars 2019).

Suncor Energy Inc. (2018). *Rapport sur le développement durable*. <https://sustainability.suncor.com/fr>

Suncor Energy Inc. (2018). *Rapport climat 2018 : risque et résilience*. <https://sustainability.suncor.com/fr/changements-climatiques>

Statistique Canada, (2019). *Les Autochtones et le marché du travail*. Extrait de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/tbl/csv/14100363-eng.zip> (ADRESSE NON TROUVÉE - DATE?)

Trans Mountain Corporation. (2019). *Trans Mountain statistics*. <https://www.transmountain.com/marine-safety>

Transports Canada. (2019). *Renseignez-vous sur la sécurité des navires-citernes au Canada* <https://www.tc.gc.ca/fra/securemaritime/secure-navires-citernes-canada-4513.html> (document consulté le 11 avril 2019).

Transparency International. (2018). *Corruption perceptions index 2018*. <https://www.transparency.org/cpi2018> (document consulté le 9 avril 2019).

U.S. Energy Information Administration. (2019). *Petroleum & other liquids : "Total Crude Oil and Products Exports by Destination."* <https://www.eia.gov/dnav/pet/hist/LeafHandler.ashx?n=p&s=mttexca2&f=a> (document consulté le 9 avril 2019).

U.S. Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration. (2018). *U. S. liquids pipeline incidents - All reported incidents 20 year trend*. <https://hip.phmsa.dot.gov/analyticsSOAP/saw.dll?Portalpages>

SANS CHANGEMENT SAUF DATE

Argitis, T. (2018). "Foreign direct investment in Canada plunges to the lowest in eight years." *Financial Post*.

AltaCorp Capital Inc. (2019). "Research note - Energy services: U.S. revenue exposure of CDN energy services companies."

BP. (2018). "BP statistical review of world energy 2018." <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-statsreview-2018-full-report.pdf> (document consulté le 2 avril 2019).

Bloomberg. (2018). "Clean energy investment trends, 2018." <https://data.bloomberglp.com/professional/sites/24/BNEF-Clean-Energy-Investment-Trends-2018.pdf>

Canadian Association of Petroleum Producers (ACPP). (2018). "Frequently used statistics."

Canadian Association of Petroleum Producers (ACPP). (2018). *The economic contribution of Canadian oil and natural gas*. [https://context.ACPP.ca/infographics/2018/infographic\\_economic-contribution](https://context.ACPP.ca/infographics/2018/infographic_economic-contribution) (document consulté le 3 avril 2019).

Canadian Energy Pipeline Association. (2018). "Transmission pipeline industry performance report 2018." [https://pr18.cepa.com/cepa/wp-content/themes/cepapr18/data/CEPA\\_PR18\\_Snapshot\\_EN.pdf](https://pr18.cepa.com/cepa/wp-content/themes/cepapr18/data/CEPA_PR18_Snapshot_EN.pdf) (document consulté le 2 avril 2019).

CBC. (2018). "Canadian oilpatch rules could cut global emissions, study concludes." <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/university-calgary-science-greenhouse-gas-oilpatchemissions-climate-change-regulations-1.4809956>

Cenovus Energy. (2018). *Cenovus's carbon disclosure: Managing climate-related risks*. <https://www.cenovus.com/responsibility/docs/cenovus-carbon-disclosure.pdf>

ClearSeas. (2019). *Oil tankers 101*. <https://clearseas.org/en/tankers/> (document consulté le 2 avril 2019).

Corbella, L. (2019). "Employment at record low for young men in Alberta." *Calgary Herald*.

Corcoran, T. (2018). "The ugly pipeline war is no accident. It was the plan." *Financial Post*.

Delkus, K. (2017). "Re: Energy East pipeline Ltd..." *National Energy Board*.

Forrest, J. (2019). *Snapchart – GNL breakeven cost comparisons*. ARC Energy Institute. <https://www.arcenergyinstitute.com/snapchart-GNL-breakeven-cost-comparisons/>

Freedom House. (2018). *Freedom in the world 2018: Survey methodology*. <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2018> (document consulté le 9 avril 2019).

Global Carbon Project. (2018). *Carbon budget and trends 2018*. [www.globalcarbonproject.org/carbonbudget](http://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget) (document consulté le 3 avril 2019).

Globerman, S. (2019). *Fraser Research Bulletin - Canadian foreign direct investment: Recent patterns and interpretation*. <https://www.fraserinstitute.org/studies/canadian-foreign-directinvestment-recent-patterns-and-interpretation> (document consulté le 3 avril 2019).

Gloystein, H. (2019). "Oil prices dip as US crude output hits record 12 million barrels per day." *Thomson Reuters*.

IHS Markit. (2018). *The greenhouse gas intensity of oil sands production (Appendix A: data tables/results)*. <https://ihsmarkit.com/products/energy-industry-oil-sands-dialogue.html>

Imperial. (2019). "Imperial applying new technologies to reduce oil sands greenhouse gas emissions intensity." <https://news.imperialoil.ca/press-release/corporate/imperial-applyingnew-technologies-reduce-oil-sands-greenhouse-gas> (document consulté le 20 mars 2019).

Independent Contractors and Businesses Association. (2017). "Re: Bill C-48, oil tanker moratorium - An act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast." *House of Commons Standing Committee on Transport, Infrastructure and Communities*

International Energy Agency. (2017). *World energy outlook 2017*. <https://www.iea.org/weo2017/> (document consulté le 20 mars 2019).

International Energy Agency. (2018). *Global energy & CO2 status report*. <https://www.iea.org/geco/data/> (document consulté le 20 mars 2019).

International Energy Agency. (2019). *Oil 2019: Analysis and forecast to 2024 – Executive Summary*. <https://webstore.iea.org/download/summary/2446> (document consulté le 20 mars 2019).

International Tanker Owners Pollution Federation. (2018). *Largest tanker spills - Oil tanker spill statistics 2018*. [https://www.itopf.org/fileadmin/data/Documents/Company\\_Lit/Oil\\_Spill\\_Stats\\_2019.pdf](https://www.itopf.org/fileadmin/data/Documents/Company_Lit/Oil_Spill_Stats_2019.pdf) (document consulté le 21 mars 2019).

Krause, V. (2019). *Fair questions*. Rethink Campaigns. [https://fairquestions.typepad.com/rethink\\_campaigns/](https://fairquestions.typepad.com/rethink_campaigns/) (document consulté le 10 avril 2019).

Leavitt, K. (2019). "Jason Kenney outlines 'fair deal' and warns Ottawa of Alberta separatist sentiment." *Star Edmonton*.

GNL Canada. (2019). *Safety and environment*. <https://www.GNLcanada.ca/safety-and-environment/>

Mar, G. (2019). "Why Ministerial discretion does not belong in Bill C-69." *BOE Report*. <https://boereport.com/2019/03/27/why-ministerial-discretion-does-not-belong-in-bill-c-69/>

Marx, M.J. (2008). "Tar sands campaign strategy 2.1." Extrait de <http://www.offsettingresistance.ca/TarSandsCoalition-StrategyPaper2008.pdf>

Masnadi, M. S., El-Houjeiri, H.M., Schunack, D., Li, Y., Englander, J. G., Badahdah, A., ...et Gordon, D. (2018). "Global carbon intensity of crude oil production". *Science*, 361(6405), 851-853. McCuaig-Boyd, M. (2019). « Re: Letter to Senator Tkachuk » [https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/TRCM/Briefs/TRCM\\_GovernmentofAlberta\\_Brief\\_e.pdf](https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/TRCM/Briefs/TRCM_GovernmentofAlberta_Brief_e.pdf)

Mintz, J. (2019). "Two different conflicts in federal systems: An application to Canada." *The School of Public Policy Publications*. SPP Research Paper, Volume 12:13.

Morton, T. (2019). *Presentation to the Economic Education Association of Alberta on February 8-9, 2019*. University of Calgary, School of Public Policy.

Muzyka, K. (2017). "Trudeau's 'phase out' oilsands comments spark outrage in Alberta." *CBC*. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/justin-trudeau-oilsands-phase-out-1.3934701>

National Energy Board. (2019). *Canadian liquids spilled: Incidents at NEB-regulated pipelines and facilities*. <https://apps2.neb-one.gc.ca/pipeline-incidents/>

Natural Resources Canada. (2019). *Crude oil facts*. Government of Canada. <https://www.nrcan.gc.ca/energy/facts/crude-oil/20064> (document consulté le 9 avril 2019).

Natural Resources Canada. (2019). "GHG emissions: A shared challenge." <https://www.nrcan.gc.ca/energy/publications/18731>

Oil & Gas Journal. (2016). "Suncor, Mikisew Cree First Nation sign deal for tank farm." <https://www.ogj.com/articles/2016/10/suncor-mikisew-cree-first-nation-sign-deal-for-tankfarm.html>

ResourceTrade.earth. (2019). *Global resource trade statistics*. Chatham House –The Royal Institute of International Affairs. <https://resourcetrade.earth/data> (document consulté le 20 mars 2019).

Suncor Energy Inc. (2018). *Report on Sustainability*. <https://sustainability.suncor.com/en>

Suncor Energy Inc. (2018). *Climate risk and resilience report*. <https://sustainability.suncor.com/en/climate-change>

Statistics Canada, (2019). *Aboriginal peoples and the labour market*. Extrait de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/tbl/csv/14100363-eng.zip>

Trans Mountain Corporation. (2019). *Trans Mountain statistics*. <https://www.transmountain.com/marine-safety>



Transport Canada. (2019). *Get the facts on oil tanker safety in Canada*. <https://www.tc.gc.ca/eng/marinesafety/facts-oil-tanker-safety-canada-4513.html> (document consulté le 11 avril 2019).

Transparency International. (2018). *Corruption perceptions index 2018*. <https://www.transparency.org/cpi2018> (document consulté le 9 avril 2019). U.S. Energy Information Administration. (2019). *Petroleum & other liquids: Total crude oil and products exports by destination*. <https://www.eia.gov/dnav/pet/hist/LeafHandler.ashx?n=pet&s=mttexca2&f=a> (document consulté le 9 avril 2019).

U.S. Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration. (2018). *U.S. liquids pipeline incidents - All reported incidents 20 year trend*. <https://hip.phmsa.dot.gov/analyticsSOAP/saw.dll?Portalpages>